

**13 août 1864**

**Circulaire à MM. les préfets sur la participation des écoles normales primaires aux observations météorologiques et sur l'acquisition des instruments nécessaires**

[Victor] Duruy

Source : *B.A.M.I.P.* n° 33, p. 199-200.

Monsieur le Préfet, depuis longtemps le Gouvernement de l'Empereur se préoccupe des moyens d'étendre et de préciser de plus en plus les observations météorologiques faites dans l'intérêt plus spécial de l'agriculture et de la marine. Les résultats déjà obtenus malgré l'insuffisance des moyens d'action dont il nous est permis de disposer, donnent lieu d'espérer qu'on parviendrait à atténuer dans une proportion notable la gravité des sinistres qui atteignent trop souvent nos récoltes et nos navires, si les probabilités des changements de temps pouvaient être étudiées sur une plus vaste échelle et publiquement annoncées à l'avance.

En ce qui me concerne, j'ai pensé, Monsieur le Préfet, que les écoles normales primaires de l'Empire pourraient être appelées à rendre ici d'utiles services, en rassemblant les matériaux d'une statistique des orages qui sévissent sur la France. Quelques-uns de ces établissements n'en sont plus à faire leurs preuves et les renseignements qu'ils me transmettent sont pris en sérieuse considération. J'écris, par ce même courrier, à MM. les directeurs d'écoles normales pour les inviter à tenir registre désormais des phénomènes météorologiques qui se produiraient dans la localité. Les observations ainsi recueillies seraient ensuite centralisées à l'Observatoire impérial ; et, de la comparaison de documents empruntés à toutes les latitudes, la science tirerait assurément des inductions de plus en plus certaines.

Mais, pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour mettre les écoles normales à même de s'acquitter convenablement de la tâche que je leur confie, il serait nécessaire d'acquérir pour chacun de ces établissements un certain nombre d'instruments de météorologie, et c'est à cet endroit essentiel que le concours du conseil général de votre département nous devient indispensable. Je ne doute pas, du reste, que cette assemblée n'apprécie pleinement l'importance capitale d'une mesure destinée à sauvegarder les plus graves intérêts, et je serais particulièrement heureux si elle voulait bien, dans sa prochaine réunion, voter les fonds nécessaires à l'acquisition des instruments dont voici la liste :

- 1 baromètre de Fortin,
- 1 thermomètre à minima de Rutherford,
- 1 thermomètre à maxima de Negretti,
- 1 psychromètre,
- 1 pluviomètre,
- 1 girouette.

Le prix total ne dépasserait pas 250 francs.

Je recommande cette question, Monsieur le Préfet, à votre plus active sollicitude,

Recevez,...